

## Bilan de compétences

Prérequis	Modalités de réalisation	Tarif
Aucun prérequis	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>24h</b></li><li>- En <b>présentiel</b> et / ou <b>visioconférence</b></li></ul>	<b>2000€ HT</b>

### Objectifs

Le bilan de compétences vise à analyser les compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes, ses motivations, afin de définir un projet professionnel, un projet de formation.

### Public visé

Salariés du secteur privé en CDI ou CDD

Demandeurs d'emploi

Salariés du secteur public

- Fonctionnaires
- Agents non titulaires

### Prérequis

Aucun

### Etapes du bilan de compétences

#### En amont :

Entretien préalable visant à cadrer le projet

#### Au cours du bilan de compétences :

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne.

Une phase préliminaire a pour objet de :

- D'analyser la demande et le besoin de la bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec la prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la présentation à la bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété de la bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

#### A la suite du bilan de compétences :

Entretien de suivi opéré par l'accompagnateur dans les 6 mois qui suivent la remise de la synthèse.

## Modalités de réalisation

- Durée : La durée du bilan de compétences est de 24h réparties sur 3 mois maximum (planning fixé à la signature et modifiable par l'une ou l'autre des parties).
- Accessibilité : Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

## Outils utilisés

- Tests :
  - Profil Pro 2 de Central test
  - Hallos Triads
- Séances de coaching

## Tarif de la formation

Tarif : 2000€ HT soit 2400€ TTC / stagiaire

*Les coûts pédagogiques de cette formation peuvent être pris en charge via :*

- Différents OPCO,
- Votre CPF,

- *Un autofinancement.*

*Contactez HTE pour plus d'informations.*

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vous vivez une situation de handicap ? Vous avez besoin que nous nous adaptions ? HTE vous écoute et vous propose des solutions.